

JOURNAL municipal



UNE VOIE DE CHOIX

N°9

NOVEMBRE 2022



TABLE DES MATIÈRES

COMITÉS ET RESPONSABLES MUNICIPAUX	3
COMPTES RENDUS DES SÉANCES DU CONSEIL	4
INFORMATIONS MUNICIPALES	5
LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE	11
SERVICES MUNICIPAUX	14
DIVERS	15

Le contenu du Journal municipal **UNE VOIE DE CHOIX** est limité à des éléments d'information pertinents et factuels. La Ville, par l'entremise du comité du Journal, n'accepte aucun article de nature éditoriale ou de texte d'opinion de quelque nature que ce soit.

La vocation du Journal municipal étant d'abord et avant tout axée sur la communication au sujet des affaires municipales, le comité du Journal se réserve le droit, en tout temps, d'accepter ou de refuser du contenu qui ne lui semble pas objectif, neutre ou pertinent pour les citoyens.

Par ailleurs, lorsque requis, la Ville se réserve le droit de corriger ou de modifier la mise en page ou le contenu reçu, tout en respectant le sens du texte, dans un souci d'harmonisation et de qualité de l'information diffusée.

Enfin, la forme masculine utilisée dans la rédaction du Journal municipal est non-discriminatoire et vise uniquement à alléger le texte et à en faciliter la lecture.

PROCHAINE PARUTION

5 décembre 2022

Photo de la page couverture: Ville de Portneuf

COMITÉ ET RESPONSABLES MUNICIPAUX

RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS COMITÉS

MONSIEUR MARIO ALAIN, MAIRE

maire@villedeportneuf.com

418 286-3844, poste 21

MONSIEUR JEAN MONFET, CONSEILLER AU POSTE #1

jean.monfet@villedeportneuf.com

Représentant au Comité du développement durable – Fonds Alcoa

Représentant au conseil d'administration de la Résidence Portneuvienne

Représentant substitut à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Représentant substitut au Comité consultatif d'urbanisme

Représentant substitut à la Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)

MONSIEUR MARC RIVARD, CONSEILLER AU POSTE #2

marc.rivard@villedeportneuf.com

Maire suppléant

Représentant au conseil d'administration de la Régie portneuvoise de protection incendie

Représentant au Comité consultatif d'urbanisme

Représentant au Comité de santé et de sécurité au travail

MONSIEUR GÉRARD GILBERT, CONSEILLER AU POSTE #3

gerard.gilbert@villedeportneuf.com

Représentant à la CAPSA

Représentant au Comité d'embellissement

Représentant à la Table de concertation culture

Représentant substitut au Parc naturel régional de Portneuf

Représentant substitut à la Table de concertation des aînés de Portneuf

Représentant substitut à la Municipalité régionale de comté de Portneuf

Représentant substitut au Comité du développement durable – Fonds Alcoa

MADAME JOËLLE GENOIS, CONSEILLÈRE AU POSTE #4

joelle.genois@villedeportneuf.com

Représentante à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Représentante au Comité du journal municipal et du site Internet

Représentante au Comité de la politique familiale

MONSIEUR GILLES BÉDARD, CONSEILLER AU POSTE #5

gilles.bedard@villedeportneuf.com

Responsable de l'analyse du parc roulant municipal

Représentant à la Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)

Représentant à l'Office municipal d'habitation du Grand Portneuf

Représentant auprès du Réseau BIBLIO de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

MADAME DIANE GODIN, CONSEILLÈRE AU POSTE #6

diane.godin@villedeportneuf.com

Représentante au conseil d'administration de Reg'Arts Portneuf

Représentante à la Table de concertation des aînés de Portneuf

Représentante substitut à la CAPSA

Représentante substitut au Comité d'embellissement

Tous les membres du conseil font partie des comités suivants:

Comité d'analyse du parc immobilier municipal

Comité du quai et des terrains adjacents

RESPONSABLES MUNICIPAUX

Pour rejoindre l'Hôtel de Ville:

418 286-3844, poste 21

info@villedeportneuf.com

DIRECTION GÉNÉRALE

Laurie Mimeault, poste 26

TRÉSORERIE ET SERVICES FINANCIERS

Direction, poste 31

Administration

- Carrie-France Leclerc, poste 22

- Hélène Lavallée, poste 27

- Morgane Zaffalon, poste 21

LOISIRS ET COMMUNICATIONS

Julien Pertin, poste 30

INFRASTRUCTURES

Denis Dion, poste 32

TRAVAUX PUBLICS

Jean-François Marcotte, 418 284-9794 (urgence)

GREFFE

France Marcotte, poste 24

INSPECTION MUNICIPALE

Julie Vallée, poste 25

RÉGIE PORTNEUVOISE DE PROTECTION DES INCENDIES (RÉPPI)

Francis Perron, 418 285-1207, poste 28

BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE

Marcelle Thibault, 418 286-6465

bibliodecouv@globetrotter.net

CONTRÔLE ANIMALIER

SPA Québec, 418 527-9104

COMPTES RENDUS DES SÉANCES DU CONSEIL

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 OCTOBRE 2022

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

2. Période de questions

3. Procès-verbal

- 3.1 Acceptation des procès-verbaux du 12 et du 26 septembre 2022

4. Trésorerie

- 4.1 Adoption des comptes payés du mois de septembre 2022
- 4.2 Autorisation du débroussaillage des berges

5. Bordereau de correspondance

- 5.1 Aide financière à la FADOQ – 50^e anniversaire

6. Urbanisme

- 6.1 Présentation projet règlement #277 – bâtiments autorisés à l'intérieur de la zone Rec-5
- 6.2 Modification résolution 2022-07-156, appui CPTAQ – 97, rang St-Eustache
- 6.3 Citation – Église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

7. Travaux publics

- 7.1 Permanence du journalier temporaire, monsieur Bobby Evearts

8. Loisirs et communications

- 8.1 Budget supplémentaire – Fête de l'Halloween et célébrations de Noël
- 8.2 Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

9. Rapport de la directrice générale

- 9.1 Dépôt du rapport audit de conformité – Transmission des rapports financiers
- 9.2 Avis de motion et présentation projet règlement – modifiant la rémunération maire suppléant
- 9.3 Avis de motion et présentation projet règlement – rémunération du célébrant d'un mariage civil ou union libre

- 9.4 Permis d'occupation – Quai de Portneuf – Transport Canada

- 9.5 Service de garde en communauté – Appui projet pilote

- 9.6 Contrat de vente de véhicules d'urgence – cession du bateau à la RÉPPI

10. Varia

- 10.1 Rapport des comités

11. Période de questions

12. Levée de la séance



PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

LE LUNDI, 14 NOVEMBRE 2022, À 19H30
500, RUE NOTRE-DAME

LA VERSION ORIGINALE DES PROCÈS-VERBAUX EST DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE À L'ADRESSE SUIVANTE: WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2021

En conformité avec la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c C-19) et la *Loi sur le traitement des élus* (T- 11.001), c'est avec fierté que je me fais le porte-parole du conseil municipal afin de vous présenter les faits saillants du rapport financier préparé par l'auditeur indépendant Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L., pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021.

Au terme du mandat de l'auditeur indépendant, au cours duquel les états financiers consolidés de la Ville ont fait l'objet d'un audit, un rapport sans réserve a été émis en date du 27 juin 2022. Dans ce dernier, l'auditeur indépendant est d'avis que « les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Portneuf au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

Comme vous le constaterez, ce rapport témoigne de l'attention et de la rigueur portées à la gestion des finances municipales. Les résultats financiers et certaines décisions financières prises en 2021 témoignent du fait que la Ville prône, à tous ses échelons, une administration proactive et efficiente, dans un contexte municipal en changement. L'équipe en place met tout en œuvre, afin de maintenir une gestion réfléchie, cohérente et transparente dont l'objectif ultime est de contribuer à la vitalité territoriale et à l'amélioration continue des services municipaux offerts aux citoyens.

Finalement, veuillez noter que les présents faits saillants et les états financiers consolidés au 31 décembre 2021 sont disponibles sur le site Internet de la Ville (www.villedeportneuf.com), sous les onglets Ma Ville / Finances.

LE RAPPORT FINANCIER

L'exercice financier 2021 se caractérise par des revenus consolidés totaux de 6 482 627 \$ et des charges de 6 495 275 \$. La Ville présente donc un déficit consolidé de l'exercice de 12 648 \$.

En tenant compte des ajustements liés à la conciliation fiscale telle que l'amortissement, les revenus d'investissement, le remboursement de la dette long terme et l'affectation des sommes aux investissements, aux réserves financières et aux fonds réservés, la Ville obtient un excédent consolidé de fonctionnement à des fins fiscales de 435 378 \$. En excluant l'excédent de la Régie régionale de Gestion des Matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP) et de la Régie Portneuvoise de Protection Incendie (REMPI), cet excédent non consolidé est de 323 933 \$ pour la Ville.

Celui-ci est en grande partie expliqué par des gains comptables lors de la vente d'immobilisation, par une augmentation des droits de mutation et par des économies de coûts liées à la situation pandémique vécue pendant l'exercice 2021.

1. EXPLICATION DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

SOMMAIRE CONCILIATION FISCALE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2021	
Revenus de fonctionnement	6 034 801\$
Dépenses de fonctionnement	(6 495 275 \$)
Amortissement des immobilisations	1 735 065 \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement	36 571 \$
Remboursement de la dette à long terme	(897 744 \$)
Affectations et autres éléments de conciliation	364 701 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	435 378 \$

A. Excédent de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales

➤ Explications de l'augmentation de l'excédent de l'exercice par rapport au budget

Voici les principales explications concernant l'excédent de fonctionnement :

- *Gains sur cessions d'immobilisations en lien avec la création de la RéPPI et la vente de terrains.*

Tel qu'annoncé, les services de protection contre les incendies des villes de Cap-Santé et de Portneuf se sont officiellement regroupés en 2021 en créant la *Régie portneuvoise de protection incendie* (RéPPI). La Ville a disposé de plusieurs immobilisations en faveur de la RéPPI lors de sa création, ce qui a créé un revenu supplémentaire dans le poste autres revenus. La Ville a également procédé à la vente de terrains dont le terrain sur lequel a été érigée la nouvelle clinique dentaire et elle a engagé des dépenses afin d'effectuer des travaux de raccordement sur ce terrain.

L'ensemble de ces transactions explique une augmentation du poste *Autres revenus* de près de 188 000 \$ par rapport au montant budgété.

- *Droits de mutation*

Pour une deuxième année consécutive, les revenus provenant des droits de mutation ont augmenté de façon marquée. Après une augmentation des droits de mutation de 26 % en 2020, le budget prévoyait un retour à la normale en 2021. Contrairement aux attentes, l'augmentation du nombre de transactions en 2021 a généré un surplus de près de 70 000 \$ par rapport au budget.

- *Date d'ouverture de la RéPPI*

Lors de l'approbation du budget 2021, la date projetée pour la création de la RéPPI était le 1^{er} janvier 2021. Puisque cette dernière a été repoussée plus tard durant l'exercice financier, la Ville a continué de générer les revenus et assumer les dépenses en lien avec le centre de formation, ce qui explique une augmentation des revenus de *Services rendus* et des charges de *Sécurité publique* en lien avec le Centre de formation incendie Portneuf.

- *Dépense reportée - Vidange des boues*

Les charges et les revenus du projet de vidange des boues suivantes étaient initialement prévus dans le budget 2021, mais le projet et le financement afférent ont été reportés à 2022.

- *Réduction de l'offre en loisirs et culture*

Le contexte pandémique a amené une fermeture des centres communautaires et une réduction des activités en loisir plus grande que celle budgétée initialement. Ceci explique principalement pourquoi le poste de dépenses *Loisirs et culture* est inférieur de près de 98 000 \$ par rapport au montant budgété malgré une augmentation des dépenses par rapport à l'année 2020.

- *Subvention COVID reportée*

La principale réduction des revenus de transfert s'explique par le fait que le budget incluait une subvention de 128 728 \$ en lien avec la COVID qui a finalement été incluse dans les revenus de 2020.

- *Explication des revenus d'investissement*

La Ville a généré des revenus d'investissement, inclus dans les revenus totaux, de 447 826 \$. Ces revenus correspondent principalement aux financements pour les travaux effectués en lien avec l'aménagement des sentiers de vélo de montagne.

La Ville de Portneuf a cumulé un total de 2 938 046 \$ en acquisition d'immobilisation au cours de l'année 2021, provenant principalement des travaux de pavage de la voie de contournement (937 475 \$) et de l'acquisition de véhicules dans les divers projets pour un montant total de 1 130 004 \$.

2. Explication de la situation financière

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2021	
Actifs financiers	6 991 952 \$
Passifs	(19 229 131 \$)
Actifs financiers nets (Dette nette)	(12 237 179 \$)
Actifs non financiers	43 259 940 \$
Excédent (Déficit) accumulé	31 022 761 \$

Actifs financiers :

Les actifs financiers sont principalement composés de débiteurs. Ceux-ci correspondent en grande majorité aux subventions à recevoir en lien avec les différents programmes liés aux travaux d'infrastructures : FEPTEU, TECQ, PIRL etc.

Passifs :

Les passifs sont principalement constitués des dettes à long terme. Il est à noter que ceux-ci ont été contractés majoritairement en lien avec des investissements.

Les revenus reportés, également inclus dans les passifs, totalisent 855 586 \$. Ces revenus sont composés majoritairement des fonds liés aux redevances de la carrière/sablière (707 300 \$).

La dette à long terme est restée stable par rapport au 31 décembre 2020.

Actifs non financiers :

Ces actifs sont en majorité constitués des immobilisations détenues par la Ville.

Excédent (Déficit) accumulé consolidé :

Excédent de fonctionnement non affecté	639 656 \$
Excédent de fonctionnement affecté :	271 163 \$
○ Ville – Sinistre	50 000 \$
○ Ville – Pompe	10 256 \$
○ Ville - Remboursement dette	13 638 \$
○ Ville - Fonctionnement 2022	85 000 \$
○ Ville - Investissement immobilisations	44 207 \$
○ RRGMR – Portneuf	68 062 \$
Réserves et fonds réservés :	351 969 \$
○ Ville - Règlement 069 - Vidange des bassins	158 554 \$
○ Ville - Règlement 263 - Marina	20 000 \$
○ Ville - Fonds de roulement	49 215 \$
○ Ville - Solde disponible règlement d'emprunt fermé	107 090 \$
○ Ville – Règlement 264 - Élections	17 110 \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(637 278 \$)
Financement des investissements en cours	(674 528) \$
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	31 071 797 \$
Total - Excédent accumulé consolidé	31 022 761 \$

- Fonctionnement 2021- 85 000\$

En 2020, un montant de 110 000\$ des excédents accumulés a été affecté aux activités de fonctionnement de l'exercice 2021 limitant ainsi la hausse du taux de taxes municipales. En 2021, 85 000 \$ ont été affectés à l'exercice 2022.

- Investissement immobilisations- 44 207 \$

Le conseil a pris la décision d'affecter une portion des surplus accumulés de 2021 aux dépenses suivantes :

Projet œuvre d'art rond-point :	15 000 \$
Plan de mise en valeur des terrains des loisirs (secteur nord) :	10 000 \$
Portion non subventionnée de la dameuse à neige de type Tiller :	4 207 \$
Réaménagement du quai	15 000 \$

Ceci a été planifié dans l'objectif d'éviter de taxer à nouveau les contribuables pour des dépenses initialement prévues dans le budget des années antérieures.

TRAITEMENT DES ÉLUS

La *Loi sur le traitement des élus municipaux* prévoit que le rapport financier de la Ville doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal. En 2021, les rémunérations et les allocations totales versées au maire comprennent également la rémunération (8 768 \$) et les allocations (4 384 \$) versées par la MRC de Portneuf, et ce, pour l'implication au sein du conseil des maires et de divers comités de travail mis en place par la MRC.

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Mario Alain, maire	27 269 \$	13 632 \$
Chantale Hamelin, conseillère	4 744 \$	2 372 \$
Jean Monfet, conseiller	1 422 \$	711 \$
Marc Rivard, conseiller	6 166 \$	3 083 \$
Gérard Gilbert, conseiller	6 166 \$	3 083 \$
Joëlle Genois, conseillère	6 166 \$	3 083 \$
Gilles Bédard, conseiller	6 166 \$	3 083 \$
Bruno Cormier, conseiller	5 395 \$	2 698 \$
Diane Godin, conseillère	771 \$	385 \$

CONCLUSION

En conclusion, les faits saillants du rapport financier 2021 démontrent que la Ville a su, au cours de cet exercice, gérer avec rigueur et discernement les divers aspects financiers et fiscaux propres à sa réalité municipale et à certains enjeux spécifiques qui en découlent. L'année 2021 se caractérise donc par la poursuite du travail accompli dans les dernières années et qui repose sur une approche collaborative entre les élus et l'équipe municipale, indispensable à une gestion efficiente et efficace. En dépit de quelques enjeux particuliers rencontrés en 2021, toujours dans le contexte de la pandémie, la Ville a été en mesure de maintenir des services de qualité tout en poursuivant ses investissements dans plusieurs projets et activités qui contribuent au maintien et à l'amélioration de notre milieu de vie.

À titre de maire, la présentation de ce rapport demeure une tribune privilégiée me permettant de remercier très sincèrement mes collègues du conseil municipal ainsi que les gestionnaires et les employés de la Ville, pour leur dévouement, leurs compétences et l'énergie déployés dans l'atteinte de nos objectifs et standards élevés en matière de gouvernance et d'administration publique. Au moment d'écrire ces lignes, la Ville peut se targuer de prendre les moyens nécessaires afin de se doter d'une solide base administrative et financière sur laquelle construire son avenir !

Donné à Portneuf, ce 21^e jour du mois d'octobre 2022.

Mario Alain, maire Ville de Portneuf

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

RETOUR SUR L'EXPOSITION MULTI-ARTS

L'exposition « MULTI-ARTS », un des projets de longue date de l'organisme Reg'Arts Portneuf, s'est tenue durant les Journées de la Culture, du 30 septembre au 2 octobre 2022. Ce bel événement regroupait 12 artistes et artisans locaux. Qu'il s'agisse de peinture, de sculpture, de poterie et de photographie bien sûr, il y en avait pour tous les goûts! Les membres du club de photo Point de vue ont d'ailleurs organisé un concours et les visiteurs ont été invités à voter pour leur photographie favorite dans chacune des deux sections de l'exposition: adultes et enfants.

De plus, quelques surprises ont agrémenté l'expérience, soit une démonstration de poterie de Patrick Roy ainsi qu'une œuvre d'art participative ouverte à tous. Après un vernissage réussi lors duquel messieurs Mario Alain (maire de Portneuf) et Joël Godin (Député de Portneuf – Jacques Cartier) ont salué l'initiative de l'organisme, Reg'Arts Portneuf a annoncé sa volonté de reproduire et de bonifier cet événement afin d'apporter plus de rayonnement à notre ville sur le plan culturel.

Dans son message adressé à l'équipe municipale après l'événement, monsieur Pierre Choquette, président de l'organisme, a mentionné être « particulièrement fier et satisfait de cette première expérience. Comme exposants, nous nous sommes découverts les uns les autres et nous avons pu apprécier la qualité et la diversité des talents de notre milieu. Nous disposons d'une formidable richesse qu'il faut absolument faire connaître. Un sincère merci à nos élus du municipal, du provincial et du fédéral ainsi qu'aux directrices générales de la Ville et de la MRC pour leur présence et leur support. Merci à tous nos visiteurs pour leurs témoignages d'appréciation. J'ajoute un merci tout particulier à madame Érika Pérès qui nous a gratifiés de surprenantes et succulentes bouchées lors du vernissage. »

Il faut donc assurément s'attendre à ce que Reg'Arts Portneuf vous donne rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition de ce bel événement culturel!



Crédit photo: Daniel Jean

LE FRIGO SOLIDAIRE DE PORTNEUF

Depuis le 26 octobre dernier, lendemain de son inauguration durant la 5^e journée de réflexion en sécurité alimentaire de Portneuf, un nouveau frigo solidaire s'ajoute aux dizaines d'autres dans la MRC de Portneuf. Né de la collaboration entre la Société Saint-Vincent-de-Paul de Portneuf, la Table de concertation en sécurité alimentaire de Portneuf et la Ville de Portneuf, ce frigo, placé sur le stationnement du Carrefour municipal, est accessible 24 heures sur 24, sept jours sur sept.



Les frigos solidaires permettent de lutter contre le gaspillage et de partager gratuitement de la nourriture consommable qui risquerait d'être perdue ou jetée. Ce projet génère un élan social qui rapproche les citoyens et leur donnera le pouvoir de participer à un changement positif près de chez eux.

Citoyens de Portneuf, n'hésitez pas à apporter vos denrées pour soutenir ceux qui en ont le plus besoin. Fermes, épiceries et autres enseignes alimentaires, la Société Saint-Vincent-de-Paul de Portneuf continue sans cesse de chercher des partenaires pour les aider à approvisionner le frigo de Portneuf sporadiquement ou de façon régulière. Si vous souhaitez vous aussi aider la communauté, merci de contacter Diane Durand (Société de Saint-Vincent-de-Paul) à didurand@videotron.ca.

BANQUE DE PHOTOS 2023

Le Service des loisirs et des communications, soutenu par certains organismes et bénévoles de la ville, travaille actuellement sur plusieurs projets « surprises » pour l'année 2023.

Dans l'attente du dévoilement de certains d'entre eux, nous invitons chaleureusement les citoyens, qu'ils soient amateurs ou professionnels, qu'ils disposent d'appareils photo de qualité ou de cellulaires, à immortaliser les paysages de notre ville durant l'automne et l'hiver. Ainsi, quand le temps sera venu, nul ne sera pris au dépourvu. Plusieurs catégories de photos seront nécessaires, dont certaines en lien avec les saisons.

À vos appareils, prêts, photographiez!

BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE

HORAIRE D'OUVERTURE

Mardi : 18h30 à 20h00

Mercredi: 13h30 à 15h00

Jeudi: 18h30 à 20h00

LE SAVIEZ-VOUS?

En tant que membre du Réseau Biblio, votre bibliothèque vous propose de nombreux avantages : partez à la découverte de différents musées des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches grâce aux laissez-passer MUSÉO. Emprunter un musée, c'est aussi simple que d'emprunter un livre!

Disponibles d'octobre à mai, les cartes MUSÉO sont valides pour deux adultes et deux enfants de moins de 16 ans et donnent accès gratuitement aux musées suivants:

- Musée minéralogique et minier de Thetford Mines;
- Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul;
- Musée de Charlevoix;
- Musée de la civilisation;
- Musée de la mémoire vivante;
- Musée la Lorraine;
- Musée maritime du Québec;
- Musée Marius-Barbeau;
- Musée Le Monastère des Augustines;
- Musée Aux trois couvents.

Pour bénéficier de ce service, présentez-vous à votre bibliothèque.

FADOQ | LE CLUB DE LA JOIE DE PORTNEUF

La FADOQ de Portneuf propose une multitude d'activités pour les personnes âgées de 50 ans et plus. Des rencontres hebdomadaires sont organisées tous les jeudis, à 13h00, à la salle 1 du Carrefour municipal.

Pour obtenir de l'information sur le club, contactez Sylvie Lefevre au 418 286-6079. Bienvenue à tous!

ACTIVITÉ SPÉCIALE DU MOIS

Bingo et danse: le jeudi 3 novembre en soirée

LA GUIGNOLÉE | SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

La Société de Saint-Vincent-de-Paul de Portneuf vous donne rendez-vous:

- **Dimanche 4 décembre, de 11h030 à 16h00**
- **Salle des Chevaliers de Colomb de Portneuf**

À l'occasion de la Guignolée, des bénévoles recueilleront vos dons (argent et denrées alimentaires non périssables). Une contribution monétaire est particulièrement appréciée, car elle permet une meilleure adaptation aux besoins des démunis de Portneuf. Si vous ne pouvez vous rendre, téléphonez-nous et un bénévole ira chercher votre don.

Noël est une fête du partage : le plaisir de donner et celui de recevoir! Durant toute l'année, vous pouvez également faire parvenir un don au 71, rue St-Jacques, Portneuf G0A 2Y0. Un reçu pour impôt sera produit pour tout don supérieur à 20 \$.

SALON DE NOËL DU CERCLE DES FERMIERES

Le cercle des fermières de Portneuf vous invite au Salon de Noël qui aura lieu au Carrefour municipal de Portneuf, au 500, rue Notre-Dame.

DATES À RETENIR

- Vendredi 25 novembre, de 13h00 à 20h00.
- Samedi 26 et dimanche 27 novembre, de 10h00 à 16h00.

Venez faire le plein de cadeaux originaux!

POUR INFORMATION

Marjolaine Bédard, présidente
418 286-6764

Jacinthe Hamel, vice-présidente et arts textiles
418 286-3453

Le concours de photographies pour l'exposition « Sous les glaces » du Festival de la banquise est lancé !

Du 24 octobre au 11 décembre 2022, les photographes professionnels et amateurs sont invités à nous envoyer leurs photos sous le thème du fleuve et du patrimoine maritime de la MRC de Portneuf. Les photos peuvent avoir été prises en toute saison!

Nouveauté cette année : ce sont 30 photos qui seront sélectionnées et exposées par groupe de 10 à Portneuf, Cap-Santé et Deschambault-Grondines.

Pour les détails ou pour soumettre votre photo, visitez le festivaldelabanquise.ca ou scannez le code QR



©Amy Gagnon

CALENDRIER DES COLLECTES

Informations complémentaires disponibles sur le site Web de la Régie Verte : www.laregieverte.ca.

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3   	4	5
6	7	8	9	10  	11	12
13	14	15	16	17   	18	19
20	21	22	23	24  	25	26
27	28	29	30			

ABRIS AUTOMOBILES D'HIVER

Nous vous rappelons que les abris hivernaux pour automobiles peuvent être installés à partir du 15 octobre et doivent être désinstallés au plus tard le 1^{er} mai 2023. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'article 8.2.1 du règlement de zonage #116 « Abris d'hiver et clôtures à neige » dont voici un extrait :

LES ABRIS D'HIVER DOIVENT RÉPONDRE AUX EXIGENCES SUIVANTES :

- Il doit y avoir un bâtiment principal sur le terrain où est érigé l'abri d'hiver;
- Ils doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire;

- Ils doivent être situés à l'extérieur de l'emprise de rue, à une distance minimale de 1,5 mètre d'un trottoir ou d'une bordure de rue ou de la partie aménagée pour la circulation des véhicules en l'absence de trottoir ou de bordure de rue. Dans les zones agricoles (A) ou agroforestières (Af/a et Af/b), cette distance est portée à six mètres;
- Ils doivent être d'apparence uniforme et être construits à l'aide d'une structure métallique tubulaire revêtue d'une toile en polyéthylène tissé ou laminé. Ils peuvent également être construits de panneaux de bois peints démontables.

Pour plus d'informations, contactez l'inspectrice municipale Julie Vallée par courriel à l'adresse suivante : insp.mun@villedeportneuf.com.

DIVERS



PARKINSON RÉGION QUÉBEC
CHAUDIÈRE-APPALACHES

- VOUS VIVEZ AVEC LE PARKINSON OU VOUS ÊTES PROCHE AIDANT ?
- VOUS VENEZ D'ÊTRE DIAGNOSTIQUÉ ET AVEZ DES QUESTIONS ?
- VOUS ÊTES PERDU AU TRAVERS DES DIVERSES RESSOURCES DISPONIBLES ?

Ne restez pas seul avec vos questionnements, contactez-nous!

Vous préférez une rencontre à votre domicile?
Pas de problème, nous nous déplaçons dans toutes les municipalités de la MRC de Portneuf.

📞 **418-527-0075**

✉ information@prqca.ca

🌐 prqca.ca

Du 17 octobre au 13 novembre 2022

DÉFI 50+

**INSCRIVEZ-VOUS
DÈS LE 7 OCTOBRE**

cancer.ca/defi50



Visioconférences

Pratiques Parentales Positives

12 octobre
9 novembre
7 décembre

19h30 à 21h



CERF Volant | Centre d'entraide et de ressources familiales de Portneuf

Au cœur des familles depuis 25 ans

Inscription requise :

<https://forms.office.com/r/tMath77Cmj>



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK!
Ville de Portneuf | Les loisirs de la ville de Portneuf



VOTRE JOURNAL MUNICIPAL

Le Journal municipal a pour mission d'offrir à la population de la ville de Portneuf de l'information sur l'administration municipale et sur les services, activités ou ressources d'intérêt public qu'on retrouve localement et régionalement. Il est publié dix fois par année. **Le format Word est requis.** Les dates de tombée et les dates de parution du Journal municipal sont disponibles sur le site Web de la Ville dans la section « Journal municipal ».

...

VOS PHOTOS

Si vous possédez des photos de la Ville de Portneuf et aimeriez les faire paraître dans une prochaine édition, vous êtes invités à les transmettre à l'adresse courriel suivante: loisirs@villedeportneuf.com via WeTransfer, afin de conserver la qualité des images.

...

HOMMAGE AUX CITOYENS

Vous connaissez un bon candidat pour l'Hommage aux citoyens? Faites parvenir son nom et une courte description par courriel à loisirs@villedeportneuf.com. Si le candidat est retenu, un texte plus élaboré vous sera demandé.

Hôtel de ville: 655-A, avenue de l'Église, Portneuf, G0A 2Y0

www.villedeportneuf.com | 418 286-3844 | info@villedeportneuf.com